

III. — Les actions et prestations sociales

A. — La famille et l'enfance	
Actualité juridique, par Françoise MONEGER	562
Chronique, <i>La coparentalité : mythe ou réalité ?</i> (commentaire de la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale), par Carine BRIERE	567
B. — Les personnes malades	
Actualité juridique, par Philippe PEDROT et Guylène NICOLAS	580
C. — Les personnes handicapées	
Chronique, <i>Les dispositions relatives aux personnes handicapées dans la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002</i> , par Fabrice BOCQUILLON	583
D. — Les personnes âgées.	
E. — Insertion professionnelle et sociale	
Actualité juridique, par Maryse BADEL, Isabelle DAUGAREILH, Robert LAFORE, Christophe WILLMANN	594
Chronique, <i>L'incompatibilité de la loi de cristallisation des pensions militaires avec la Convention européenne des droits de l'homme</i> , note sous Conseil d'Etat, 30 novembre 2001, <i>Ministre de la Défense c/ M. Diop</i> , par Isabelle DAUGAREILH	611

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et revues, par Elie ALFANDARI et autres	623
--	-----

BREVES INFORMATIONS

639

Les opinions émises dans la Revue n'engagent que leurs auteurs



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit.

Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01.44.07.47.70).

DALLOZ

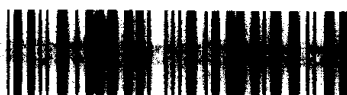
31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© Éditions Dalloz - 2002

400282



01060

Titre de la chronique	
N° de Chron	120665
Ubicación	2-84

CARDEX	✓
VOGES	
B. DATOS	
OK	

SOMMAIRE DU N° 3-2002

ARTICLES

Michel LEVY, *La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : changement et/ou continuité* 423

CHRONIQUES

Droit sanitaire

I. — Santé et médecine

A. — Santé publique

Actualité juridique, par Jean-Simon CAYLA 465

Chronique, *Existe-t-il un droit de mourir dans la dignité ?*, l'affaire *Pretty c/ Royaume-Uni* de la Cour EDH du 29 avril 2002, par Philippe PEDROT 475

B. — Professions de santé

Actualité juridique, par Louis DUBOIS 481

Chroniques

Rédiger des ordonnances dangereuses afin de permettre à Que Choisir de tester la vigilance des pharmaciens constitue-t-il une faute disciplinaire ?, note sous Conseil d'Etat, 21 décembre 2001, *M. Dio*, par Louis DUBOIS 486

Profil juridique d'un médecin public mal connu : le médecin territorial, par Marie-Hélène DOUCHEZ 491

II. — Pharmacie

Chronique, *La reconnaissance du préjudice d'exposition au Distilbène*, note sous Tribunal de grande instance, 1^{er} ch. B, 24 mai 2002, par Laurent NEYRET 502

III. — Établissements de santé

A. — Système hospitalier

Actualité juridique, par Jean-Michel DE FORGES et Maxence CORMIER 518

B. — Établissements de santé publics.

C. — Établissements de santé privés

Actualité juridique, par Gérard MEMETEAU et Michèle HARICHAUX 524

Droit social

I. — Les systèmes de protection sociale

A. — La sécurité sociale

Actualité juridique, par Pierre-Yves VERKINDT 532

B. — L'aide et l'action sociales.

II. — Les institutions sociales

A. — Les centres communaux d'action sociale

Actualité juridique, par Marguerite GHEBALI-BAILLY 542

B. — Les associations à objet sanitaire et social

Actualité juridique, par Elie ALFANDARI 545

C. — Les établissements spécialisés.

D. — Les professions sociales

Actualité juridique, par Daniel BOULMIER 555

Revue

de droit
sanitaire et
social

FONDATEUR
Elie Alfandari

DIRECTEUR
Françoise Monéger

DALLOZ